

BAXI

LUNA 23 FF
LUNA 28 FF

**Chaudières murales à gaz à ventouse
à haut rendement**

**Notice d'emploi et d'installation destinée
à l'utilisateur et à l'installateur**

CE ⁰⁰⁵¹

Cher Client,

Nous sommes heureux que vous ayez choisi notre produit. Les chaudières BAXI sont fabriquées dans le souci de vous donner entière satisfaction, en respectant les normes de sécurité les plus strictes ainsi que les normes de qualité les plus sévères. En effet, l'entreprise est homologuée ISO 9001 afin de vous assurer d'un niveau de qualité parmi les meilleurs.

Afin que votre produit vous donne le meilleur service, nous vous conseillons de lire attentivement la présente notice avant toute utilisation. Les informations qu'elle contient vous permettront de tirer le meilleur parti de votre chaudière.

Attention:

Les différentes parties de l'emballage doivent être tenues hors de portée des enfants.

Entretenez régulièrement votre installation

L'entretien annuel de votre chaudière est obligatoire aux termes de la législation en vigueur. Il devra être effectué une fois par an par un professionnel qualifié:

- l'entretien de la chaudière (vérification, réglage, nettoyage, remplacement de pièces d'usure normale et détartrage éventuel);
- la vacuité des tubes de la ventouse et du terminal.

Pour toutes les opérations d'entretien de votre chaudière, des formules de contrats d'entretiens annuels peuvent vous être proposées par des prestataires de services. Consultez votre installateur ou nos services commerciaux.

La garantie du constructeur, qui couvre les défauts de fabrication, ne doit pas être confondue avec les opérations décrites ci-dessus.

Garantie

Pour bénéficier de la garantie, l'appareil doit avoir été installé et mis en service par un professionnel conformément à la législation en vigueur, aux règles de l'art et DTU, ainsi qu'aux instructions de montage et de mise en service figurant dans la notice.

La garantie couvre toute défectuosité à l'exception des phénomènes d'usure normale ou défaut d'entretien. Les présentes conditions ne sont pas exclusives de la garantie légale contre les vices cachés (articles 1641 et suivants du Code Civil).

La durée de la garantie, dans le cadre de la législation en vigueur, est de **2 ans** à compter de la date de mise en service portée sur la partie à renvoyer du certificat de garantie et attestée par l'installateur.

La garantie ne couvre pas un défaut d'installation ou une mauvaise utilisation du produit, en particulier tout défaut résultant d'une insuffisance de ventilation du local ou du tirage, de condensation dans le conduit de fumées de l'appareil, du gel ou de problèmes de corrosion dans les circuits hydrauliques.

La garantie est exclue dans le cas de modification ou réparation du produit par intervention étrangère à nos services ou mandataires.

La pompe n'est garantie que si celle-ci n'a pas été démontée, que son branchement électrique n'a pas été modifié, qu'elle n'a pas fonctionné sans eau ou avec une eau chargée en boues ou autres impuretés liées à un rinçage insuffisant de l'installation.

Seront exclus de la garantie les composants électriques ou électroniques dans le cas où l'installation n'aurait pas été protégée par un régulateur de tension ou un parafoudre.

Notre garantie ne permet en aucun cas de prétendre à des dommages et intérêts à l'exception des risques couverts par notre assurance « Responsabilité Civile ».

En cas de litige, seuls les tribunaux de Strasbourg sont compétents.

INDEX

Instructions destinées à l'usager

Consignes générales avant l'installation	pag. 3
Consignes générales avant la mise en service	3
Mise en service de la chaudière	3
Réglage de la température ambiante	3
Réglage de la température de l'eau sanitaire	4
Réglage des paramètres de la chaudière par télécontrôle (accessoire fourni en option)	4
Remplissage de la chaudière	4
Arrêt de la chaudière	4
Arrêt prolongé de l'installation -	4
Protection contre le gel (circuit de chauffage)	4
Fonctionnement voyants, réarmement, indications d'anomalies	5
Changement de gaz	5
Instructions de maintenance ordinaire	5

Instructions destinées à l'installateur

Consignes générales	6
Consignes générales avant l'installation	6
Gabarit de fixation de la chaudière au mur	7
Accessoires fournis dans l'emballage	7
Installation des conduits d'évacuation et d'aspiration	7
Branchement électrique	9
Raccordement du thermostat d'ambiance	10
Raccordement de l'horloge de programmation	10
Raccordement du télécontrôle (accessoire fourni en option)	10
Réglages à effectuer sur la carte électronique principale	11
Procédure à suivre pour changer de gaz	11
Dispositifs de réglage et de sécurité	14
Positionnement des électrodes d'allumage et de détection de flamme	15
Vérification des paramètres de combustion	15
Caractéristiques de la pompe de circulation	15
Groupe hydraulique	16
Nettoyage du calcaire dans le circuit sanitaire	16
Démontage de l'échangeur sanitaire	16
Nettoyage des filtres eau froide	16
Démontage du corps de chauffe	17
Schéma fonctionnel circuits	17
Schéma connexion connecteurs	18
Caractéristiques techniques	20

Note: L'allumage du voyant () pendant la phase d'allumage de la chaudière est lié à la vérification automatique du fonctionnement correct de l'extracteur par l'intermédiaire du pressostat de l'air. Seul l'allumage permanent de ce voyant indique une anomalie:

- ventouse obstruée
- venturi obstrué
- extracteur bloqué
- raccord venturi-pressostat interrompu

Instructions destinées à l'utilisateur

Consignes générales avant l'installation

Cette chaudière est conçue pour assurer le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Elle doit être raccordée à une installation dimensionnée en fonction de ses caractéristiques et performances. L'installation doit en particulier avoir fait l'objet de :

- Un lavage soigné de toutes les canalisations de l'installation, afin d'enlever d'éventuels résidus.
- Une vérification que la chaudière soit prévue pour fonctionner avec le type de gaz disponible. On peut lire ces informations sur l'emballage et sur la plaque signalétique qui se trouve sur l'appareil.
- le contrôle de la vacuité des conduits et du bon dimensionnement de ceux-ci dans le cas d'un système 3CE existant.
- Un contrôle qu'en cas de raccords sur des cheminées préexistantes celles-ci soient parfaitement propres, car des encrassements qui se détachent des parois pendant le fonctionnement pourraient obstruer le passage des fumées.

Consignes générales avant la mise en service

Le premier allumage doit être exécuté par le Service d'assistance technique autorisé qui devra vérifier :

- que les données indiquées sur la plaque signalétique correspondent à celles des réseaux d'alimentation (électrique, hydraulique, gaz);
- que l'installation est conforme aux réglementations, arrêtés et normes en vigueur et notamment au DTU P 45-204 et Arrêté du 2 Août 1977 "Règles techniques de Sécurité". Pour bénéficier de la garantie, un professionnel qualifié doit avoir installé, réglé et opéré la mise en service de votre installation. C'est pour vous l'assurance qu'il s'est conformé à la notice d'installation et que les conditions réglementaires et de sécurité ont été respectées.
- que le branchement électrique sur le réseau est réglementaire et que la chaudière est raccordée à une prise de terre.
Le non-respect de ces indications entraîne l'annulation de la garantie.
Avant la mise en service enlevez la pellicule protectrice de votre chaudière sans utiliser d'outils ni de matériaux abrasifs qui pourraient endommager les parties laquées.

Mise en service de la chaudière

Procédez de la manière suivante afin d'effectuer correctement les opérations d'allumage :

- branchez la chaudière sur le réseau électrique;
- ouvrez le robinet gaz;
- tournez le bouton du commutateur (3) pour mettre la chaudière en position ETE (☀️) ou HIVER (❄️);
- tournez les boutons de réglage de la température chauffage (1) et de l'eau chaude sanitaire (2) de manière à allumer le brûleur principal. Pour augmenter la température, tournez le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre et vice versa pour la diminuer.
En position ETE (☀️) le brûleur principal sera allumé et la pompe sera en service seulement en cas de puisage d'eau chaude sanitaire.

Attention: En phase de premier allumage, et tant que l'air contenu dans la canalisation de gaz n'est pas évacué, il se peut que le brûleur ne s'allume pas et que la chaudière se mette en sécurité.

Il est conseillé dans ce cas de recommencer les opérations de mise en route jusqu'à l'arrivée du gaz au brûleur, en appuyant sur le bouton-poussoir de réarmement (10).

Important: Lorsque le commutateur (3) est en position HIVER (❄️), il faut toujours attendre quelques minutes lorsque la régulation chauffage (1) intervient. Pour rallumer immédiatement le brûleur, il faut placer le commutateur (3) en position (0) puis de nouveau en (❄️). Cette attention ne concerne pas la fonction sanitaire.

Réglage de la température ambiante

Lorsque l'installation est équipée d'un thermostat d'ambiance, la pompe continue de fonctionner 5 min après l'extinction du brûleur. Cette « post-circulation » a pour effet de dissiper dans l'installation toute la chaleur qui a été produite dans la chaudière.

En l'absence de thermostat d'ambiance, le réglage de la température ambiante se fait en agissant sur le bouton (1). Dans ces conditions, la pompe fonctionne en permanence.

Pour augmenter la température, tournez le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre et vice versa pour la diminuer. La modulation électronique de la flamme permettra à votre chaudière d'atteindre la température programmée en adaptant le débit du gaz vers le brûleur aux conditions réelles de l'échange thermique.

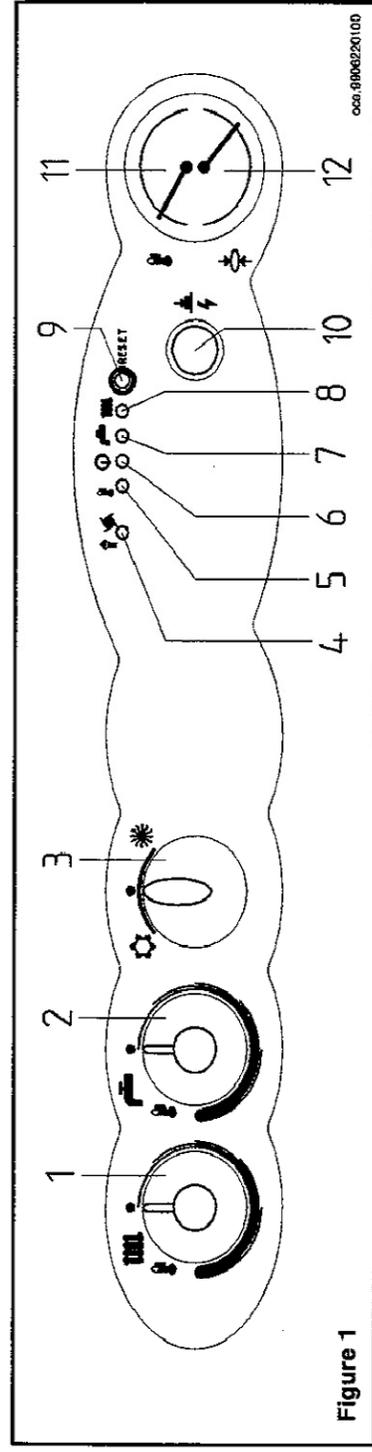


Figure 1

006.99662201.00

Réglage de la température de l'eau sanitaire

La régulation de la température de l'eau chaude sanitaire se fait par modulation électronique. Cette modulation assure une température d'eau chaude sanitaire constante même à très petit débit en ajustant automatiquement le débit gaz à la température sélectionnée et au débit d'eau.

Nous vous conseillons, pour économiser l'énergie, de positionner le bouton comme dans la figure 2. En hiver, il faudra probablement augmenter la température de l'eau en fonction des valeurs désirées.

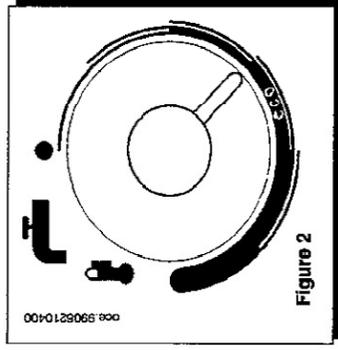


Figure 2

Réglage des paramètres de la chaudière par télécontrôle

(accessoire fourni en option)

L'appareil peut être muni d'une unité de télécontrôle, c'est-à-dire d'un instrument installé dans un lieu différent de celui où se trouve la chaudière, à même d'en gérer les réglages et d'en visualiser l'état de marche. Ce dispositif permet de régler et de visualiser les températures de la chaudière, la température ambiante de jour et de nuit. Il est également en mesure d'effectuer la programmation des périodes de marche.

Important: Pour valider les fonctions de télécontrôle, il est nécessaire que le sélecteur (3) de la figure 1 soit positionné sur ETE (☼). Dans ce cas, les voyants de fonctionnement de la chaudière (7 et 8, figure 1) clignotent respectivement pour la demande de chaleur pour l'eau de chauffage ou sanitaire. Les dispositifs de réglage des températures (1 et 2, figure 1) ne sont pas validés.

Remplissage de la chaudière

Important: Vérifiez périodiquement que la pression lue sur le manomètre (12) lorsque l'installation est froide soit de 0,5 - 1 bar. En cas de surpression, manœuvrez le robinet de vidange de la chaudière (photo 1). Si la pression est inférieure, manœuvrez simultanément les robinets de remplissage de la chaudière (figure 3).

Nous vous conseillons d'ouvrir ces robinets très lentement, de manière à faciliter la purge d'air.

ATTENTION! Votre chaudière est équipée d'un disconnecteur. Il est nécessaire de manœuvrer les robinets amont et aval du disconnecteur afin d'obtenir le remplissage et de les fermer **impérativement tous les deux** lorsque la pression dans le circuit de chauffage est suffisante.

Si vous observez de fréquentes diminutions de pression, demandez au Service d'assistance technique autorisé d'intervenir.

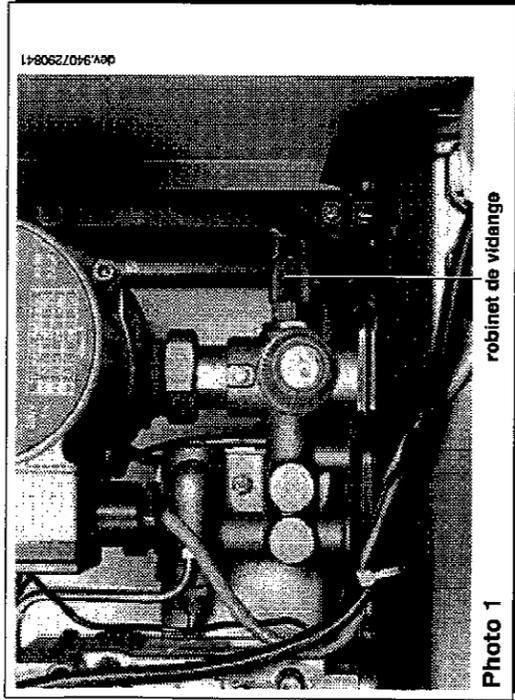


Photo 1

robinet de vidange

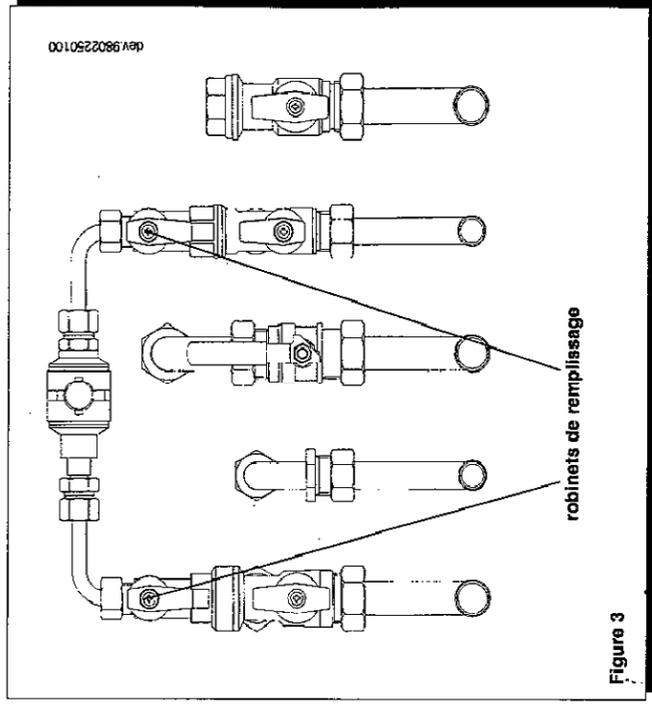


Figure 3

robinets de remplissage

La chaudière est équipée d'un pressostat différentiel hydraulique qui bloque le fonctionnement de la chaudière si la pompe est bloquée ou si l'eau manque.

Arrêt de la chaudière

Pour éteindre la chaudière, il faut tourner le bouton (3) en position (0). On interrompt ainsi l'alimentation électrique de l'appareil.

Arrêt prolongé de l'installation - Protection contre le gel (circuit de chauffage)

Il est préférable d'éviter de vidanger votre installation de chauffage car tout apport d'eau total ou partiel favorisera les risques de corrosion, boues de chauffage et entartrage.

Si vous n'utilisez pas l'installation au cours de l'hiver, et s'il y a risque de gel, nous vous conseillons de mélanger l'eau de l'installation à des produits anti-gel destinés à cet usage spécifique (par ex. du glycol propylénique associé à des inhibiteurs d'entartrage et de corrosion).

Le boîtier de commande de la chaudière gère la fonction anti-gel de votre installation de chauffage. Lorsque la température de départ chauffage est inférieure à 5°C, la chaudière se met en fonctionnement jusqu'à obtenir une température de départ de 30°C.

Cette fonction est opérationnelle si:

- * la chaudière est alimentée électriquement;
- * le commutateur (3) n'est pas en position (0);
- * il y a du gaz;
- * la pression de l'installation est suffisante;
- * la chaudière n'est pas en sécurité.

Fonctionnement voyants, réarmement, indications d'anomalies

- 4 indication manque de tirage
- 5 intervention thermostat de sécurité
- 6 indication présence tension
- 7 indication fonctionnement en sanitaire
- 8 indication fonctionnement en chauffage
- 9 bouton-poussoir de réarmement thermostat de sécurité
- 10 indication manque gaz / bouton-poussoir de réarmement

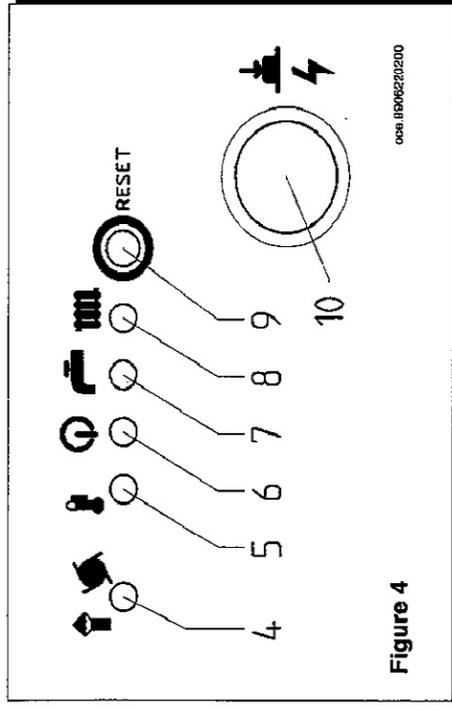


Figure 4

L'indication manque de tirage (4) est activée par l'intermédiaire d'un pressostat dans les cas suivants:

- obstruction totale ou partielle de la ventouse
- venturi obstrué
- extracteur bloqué
- raccord venturi-pressostat de l'air interrompu.

Dans ces conditions, la chaudière est en attente et ce n'est qu'après avoir éliminé les problèmes qui ont provoqué anomalie que le fonctionnement normal sera remis en route automatiquement.

Note: L'allumage du voyant (4) pendant la phase d'allumage de la chaudière est lié à la vérification automatique du fonctionnement correct de l'extracteur par l'intermédiaire du pressostat de l'air. L'allumage permanent de ce voyant indique une des anomalies décrites ci-dessus.

Le voyant (5) est allumé en cas de surchauffe dans le circuit chauffage. Après avoir remis le système en ordre, appuyer sur le bouton de réarmement (9) en vérifiant la pression de l'installation (manomètre (12) (voir chapitre remplissage de la chaudière p. 4).

Il est interdit de mettre le thermostat de sécurité hors-service.

Lorsque le thermostat de surchauffe est enclenché, toute éventuelle remise en route se soldera par une mise en sécurité de la chaudière.

Le voyant (10) s'allume en cas de défaut de détection de flamme. Cela est dû au manque de gaz ou allumage incomplet du brûleur. Dans ce cas, la chaudière est mise en sécurité.

Appuyez sur le bouton-poussoir de réarmement (10) afin de rétablir les conditions de fonctionnement normal.

En cas de mises en sécurité répétées, faites intervenir votre centre d'assistance technique sans attendre.

Changement de gaz

Les chaudières peuvent fonctionner aussi bien avec du gaz naturel qu'avec du gaz GPL.

Si une transformation est nécessaire, il faut s'adresser au Service d'assistance technique autorisé.

Instructions de maintenance ordinaire

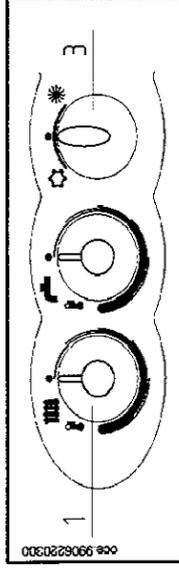
Afin de garantir à votre chaudière une efficacité de fonctionnement et une sécurité parfaite, il faut à la fin de chaque saison la faire inspecter par le Service d'assistance technique autorisé. Une maintenance sérieuse permet toujours de faire des économies au niveau de la gestion de l'installation. Cette chaudière est équipée d'un disconnecteur CB à zones de pressions différentes non contrôlables répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NF P 43011 destiné à éviter les retours d'eau du chauffage vers le réseau d'eau potable. La présence de ce disconnecteur est requise par les articles 16-7 et 16-8 du Règlement Sanitaire Départemental. Ce disconnecteur doit faire l'objet d'une vérification annuelle. Il est recommandé de manoeuvrer une fois par mois les robinets de remplissage de la chaudière afin d'éviter un éventuel gommage du mécanisme.

Le nettoyage externe de l'appareil ne doit pas être effectué à l'aide de substances abrasives, agressives et/ou facilement inflammables (par ex. l'essence, les alcools, etc.) et de toute manière l'appareil ne doit pas fonctionner en phase de nettoyage (voir chapitre arrêt de la chaudière à la page 4).

Instructions destinées à l'installateur

Consignes générales

Important: Lorsque le commutateur (3) est en position HIVER (❄️), il faut toujours attendre quelques minutes lorsque la régulation chauffage (1) intervient. Pour rallumer immédiatement le brûleur principal, il faut placer le commutateur (3) en position (0) puis de nouveau en (❄️). Cette attente ne concerne pas la fonction sanitaire.



Les différentes prescriptions suivantes doivent être suivies afin de respecter la législation en vigueur ainsi que la conformité de l'installation aux caractéristiques de l'appareil.

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment:

Bâtiments d'habitation

- * Arrêté du 2 août 1977: Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situés à l'intérieur des bâtiments et de leur dépendances.
- * Norme DTU P 45-204 - Installations de gaz (anciennement DTU n° 61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n°1 Juillet 1984).
- * Règlement Sanitaire Départemental.
- * Norme NF C 15-100 - Installations électriques à basse tension - Règles.

Établissements recevant du public:

- * Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public:
- a) Prescriptions générales pour tous les appareils:
- * Articles GZ: Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.
- * Articles CH: Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.
- b) Prescription particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...).

Recommandation:

Si la région est exposée aux risques de foudre (installation isolée en bout de ligne EDR,...) prévoir un parafoudre. Noire garantie est subordonnée à cette condition.

Protection du réseau d'eau potable

La présence sur l'installation d'une fonction de disconnection du type CB à zones de pressions différentes non contrôlables répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NF P 4301.1, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable est requise par les articles 16-7 et 16-8 du Règlement Sanitaire Départemental Type. Un disconncteur est placé sur la barrette robinetterie de la chaudière.

Il faut également tenir compte du fait que:

- * La chaudière peut être utilisée avec n'importe quel type d'émetteur, alimenté en bitube ou monotube. Les sections du circuit seront de toute manière calculées suivant les méthodes normales, en tenant compte des caractéristiques hydrauliques disponibles et indiquées à la page 14.
- * Dans le cas d'installation à l'extérieur (balcons, terrasses, etc.) on devra éviter que la chaudière soit exposée aux intempéries telles le vent, l'eau, le gel, qui pourraient compromettre son fonctionnement et sa sécurité. Le non-respect de cette préconisation entraîne l'annulation immédiate de la garantie.
- * Nous vous conseillons à ce sujet de créer un emplacement technique protégé contre les intempéries.
- * Les différentes parties de l'emballage (sacs en plastique, polystyrène, etc.) ne doivent pas être laissées à la portée des enfants étant donné qu'elles constituent une source potentielle de danger.
- * Le premier allumage doit être exécuté par le Service d'assistance technique autorisé.

Le non-respect de cette préconisation entraîne l'annulation immédiate de la garantie.

Consignes générales avant l'installation

Cette chaudière est conçue pour assurer le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Elle doit être raccordée à une installation dimensionnée en fonction de ses caractéristiques et performances. L'installation doit en particulier avoir fait l'objet de:

- a) Un lavage soigné de toutes les canalisations de l'installation, afin d'enlever d'éventuels résidus.
- b) Une vérification que la chaudière soit prévue pour fonctionner avec le type de gaz disponible. On peut lire ces informations sur l'emballage et sur la plaque signalétique qui se trouve sur l'appareil.
- c) le contrôle de la vacuité des conduits et du bon dimensionnement de ceux-ci dans le cas d'un système 3CE existant.
- d) Un contrôle qu'en cas de raccords sur des cheminées préexistantes celles-ci soient parfaitement propres, car des encrassements qui se détachent des parois pendant le fonctionnement pourraient obstruer le passage des fumées.

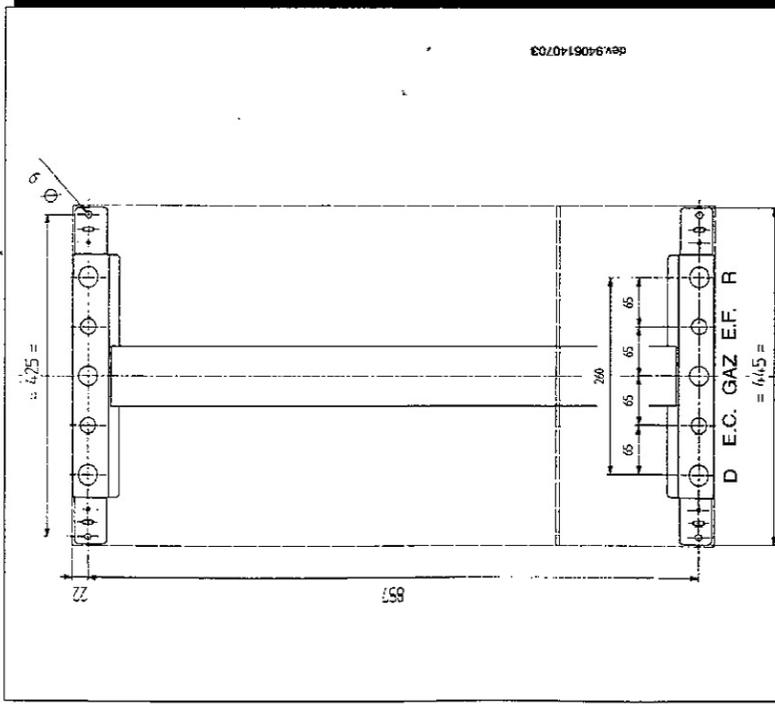
Gabarit de fixation de la chaudière au mur

Une fois décidé de l'endroit exact où la chaudière sera positionnée, fixer le gabarit au mur au moyen des chevilles et des vis fournies si celles-ci correspondent au type de paroi.

Procéder à la pose de l'installation en partant de la position des raccords hydrauliques et de gaz présents dans la traverse inférieure du gabarit (voir instructions plus détaillées sur l'étiquette collée sur le gabarit).

Dans le cas d'installations anciennes ou si on effectue un remplacement, il est de plus conseillé de prévoir sur le retour à la chaudière et en position basse un pot de décantation destiné à recueillir les dépôts ou les scories présents même après le lavage, et qui pourraient entrer en circulation au cours du temps.

Une fois la chaudière fixée sur le gabarit, effectuer le raccordement aux conduits d'évacuation et d'aspiration, fournis comme accessoires, en suivant les indications contenues dans les chapitres successifs.



D: départ chauffage G 3/4

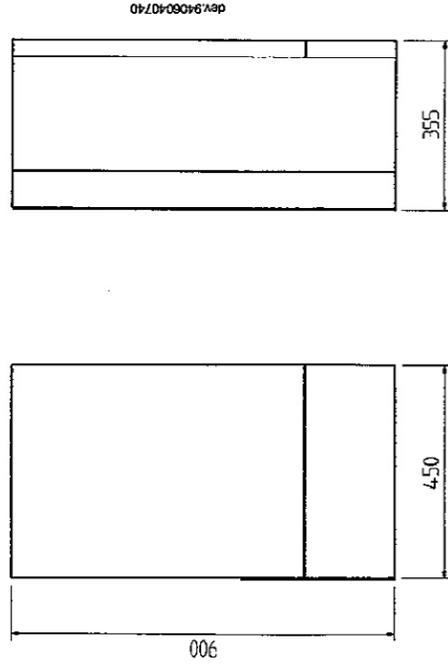
EC: sortie eau chaude sanitaire G 1/2

GAZ: entrée gaz dans la chaudière G 3/4

E.F: entrée eau froide sanitaire G 1/2

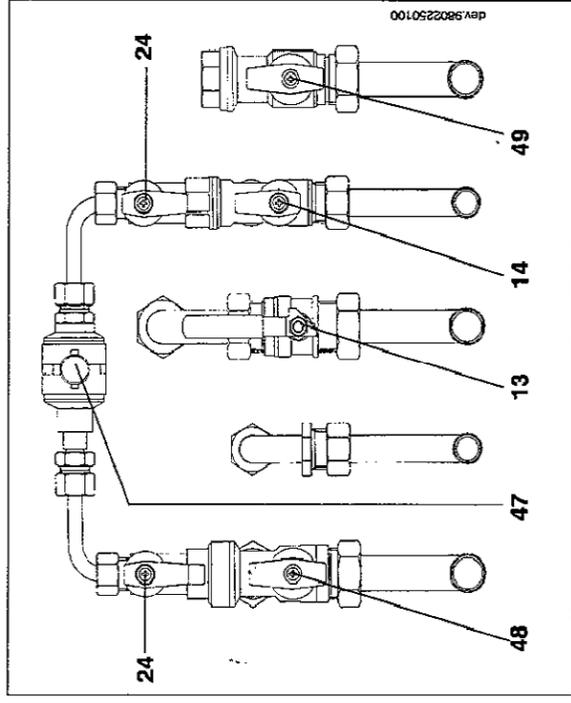
R: retour installation de chauffage G 3/4

DIMENSIONS CHAUDIERE



Accessoires fournis dans l'emballage

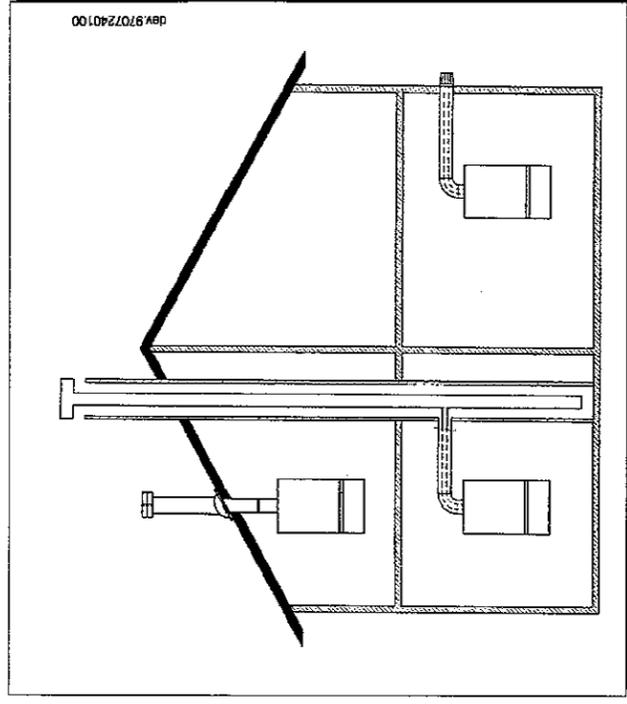
- * gabarit
- * robinet gaz (13)
- * robinet arrivée eau avec filtre (14)
- * robinets de remplissage (24)
- * disconnecteur (47)
- * robinet départ chauffage (48)
- * robinet retour chauffage (49)
- * joints d'étanchéité
- * joints télescopiques
- * chevilles 8 mm et vis



Installation des conduits d'évacuation et d'aspiration

Les chaudières étanches à ventouse **BAXI** sont conçues pour être installées avec le plus de flexibilité possible grâce aux différents accessoires qui sont à votre disposition.

Il est impératif d'utiliser exclusivement les accessoires **BAXI** pour réaliser votre installation

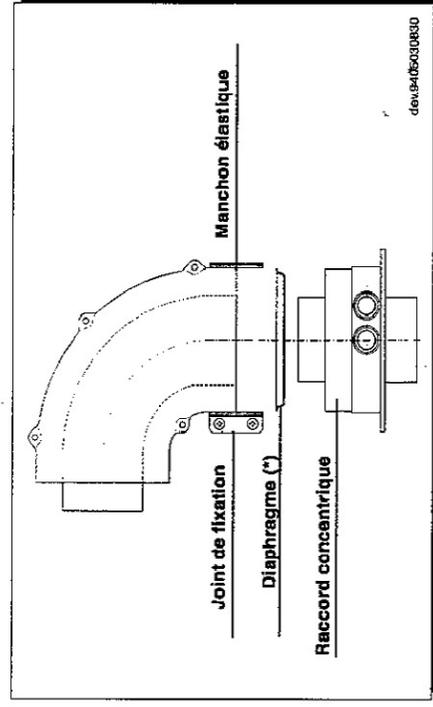


Type de conduits	Longueur max conduits d'évacuation sans terminal	Pour chaque coude à 90° installé la longueur max se réduit de	Pour chaque coude à 45° installé la longueur max se réduit de	Diamètre terminal conduit de fumée	Diamètre conduit externe
concentrique	4 m	1 m	0,5 m	60 mm	100 mm

... conduit d'évacuation - aspiration concentrique

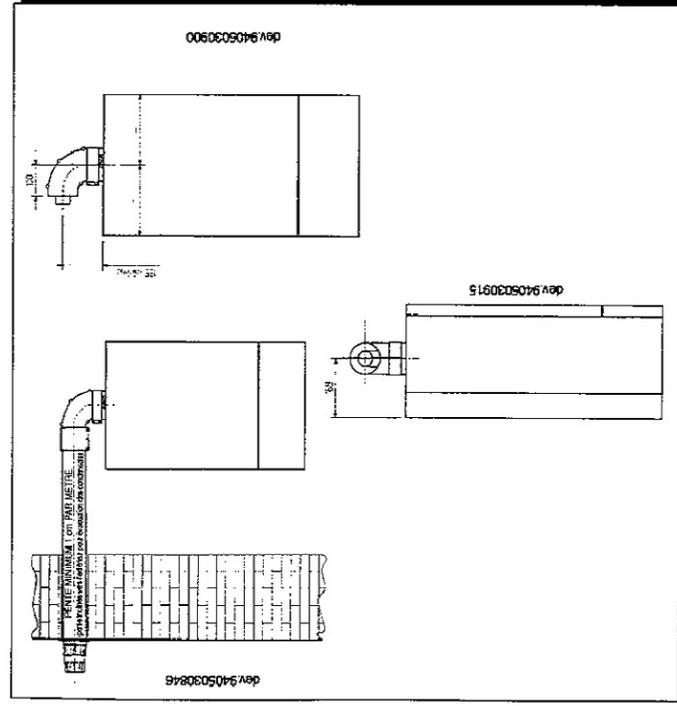
Ce type de conduit permet d'évacuer les gaz brûlés et d'aspirer l'air comburant aussi bien de l'extérieur de l'édifice que par des cheminées de type 3 CE.

Le coude concentrique à 90° permet de raccorder la chaudière aux conduits d'évacuation et d'aspiration dans n'importe quelle direction grâce à sa possibilité de pivoter à 360°. Il peut également être utilisé comme coude supplémentaire en doublé avec le conduit coaxial ou le coude à 45°.



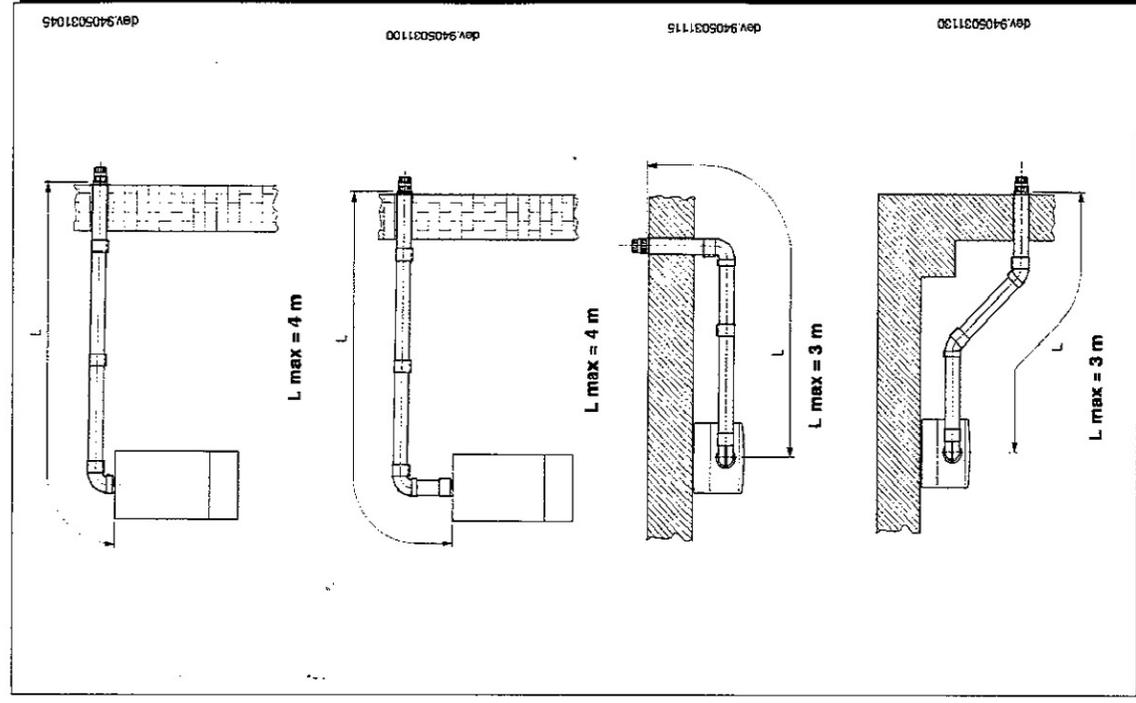
(*) Le diaphragme présent dans la chaudière seulement pour le modèle LUNA 23 FF, ne doit être enlevé que si la longueur du conduit d'évacuation dépasse 1 m.

En cas d'évacuation vers l'extérieur, le conduit d'évacuation-aspiration doit déborder du mur d'au moins 18 mm, afin de permettre le positionnement de la rondelle de scellement au mur en aluminium, pour éviter les infiltrations d'eau. La pente minimum de ces conduits vers l'extérieur doit être égale à 1 cm, par mètre de longueur.

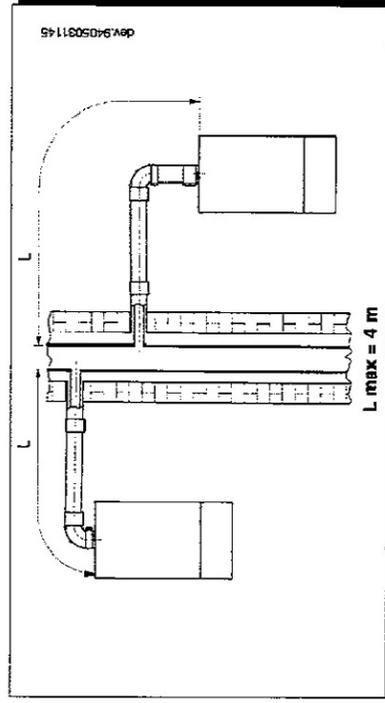


L'insertion d'un coude à 90° réduit de 1 mètre la longueur totale du conduit.
L'insertion d'un coude à 45° réduit de 0,5 mètre la longueur totale du conduit.

Exemples d'installation avec des conduits horizontaux

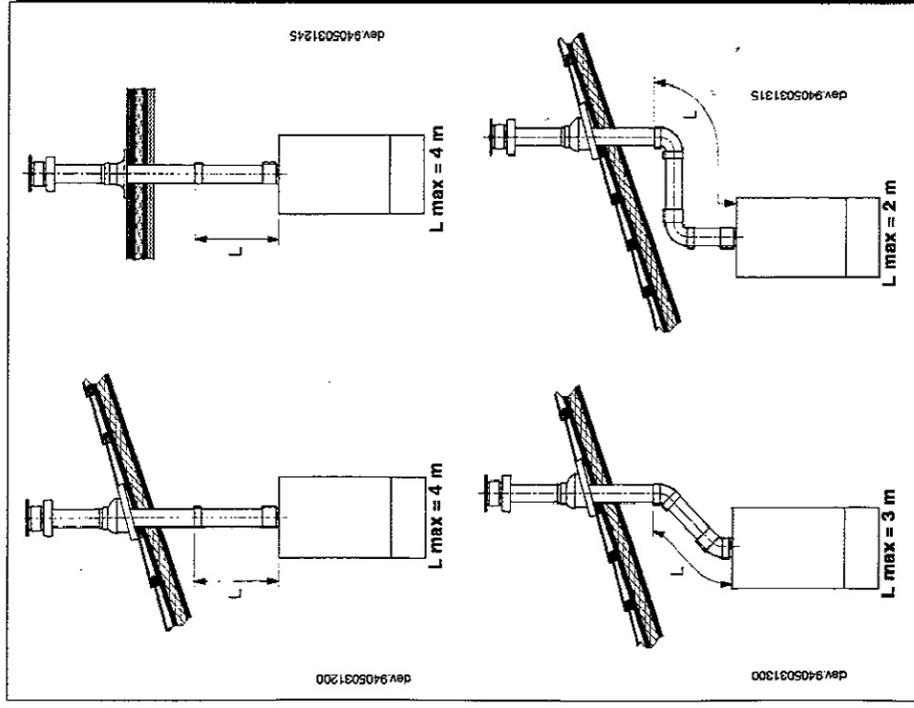


Exemples d'installation avec des cheminées de type 3 CE



Exemples d'installation avec des conduits verticaux

La ventouse peut être installée aussi bien sur un toit plat qu'incliné en utilisant le terminal **BAXI** ainsi que la tuile à douille adaptée et les rallonges et coudes nécessaires.



Pour des instructions plus détaillées sur les procédures de montage des accessoires **BAXI**, consulter les notices techniques qui accompagnent les accessoires.

Branchement électrique

La sécurité électrique de l'appareil n'est atteinte que lorsqu'il est branché correctement sur une installation de mise à la terre efficace, et conformément aux normes de sécurité en vigueur concernant les installations. La chaudière doit être branchée sur un réseau d'alimentation électrique 220-230 V monophasé + prise de terre au moyen du câble à trois fils fourni avec l'appareil, et en respectant la polarité Phase-Neutre. Le branchement doit être effectué au moyen d'un interrupteur bipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm. En cas de remplacement du câble d'alimentation on doit utiliser un câble réglementaire "HAR HO5 VV-F" de 3x0,75 mm² ayant un diamètre maximum de 8 mm.

IMPORTANT! Effectuez le branchement électrique de la chaudière en tenant compte de la polarité PHASE-NEUTRE, après avoir vérifié qu'il n'y ait pas de tension entre NEUTRE et TERRE. Au cas où la polarité PHASE-NEUTRE ne serait pas respectée, la chaudière va se bloquer. Si le réseau d'alimentation est du type PHASE-PHASE, il est obligatoire d'installer le kit approprié PHASE-PHASE (fourni sur demande). L'emploi du kit PHASE-PHASE est obligatoire aussi pour les réseaux monophasés, si la tension entre NEUTRE et TERRE dépasse ou est égale à 15V.
Le non respect de ces prescriptions peut causer des situations dangereuses.

...Accès au bornier d'alimentation
couper la tension au niveau de la chaudière au moyen de l'interrupteur bipolaire;

- * dévisser les deux vis qui fixent le tableau de commande à la chaudière (Figure)
- * faire basculer le tableau de commande;
- * dévisser la vis de fixation du capot afin d'accéder à l'endroit des branchements électriques (photo 2).

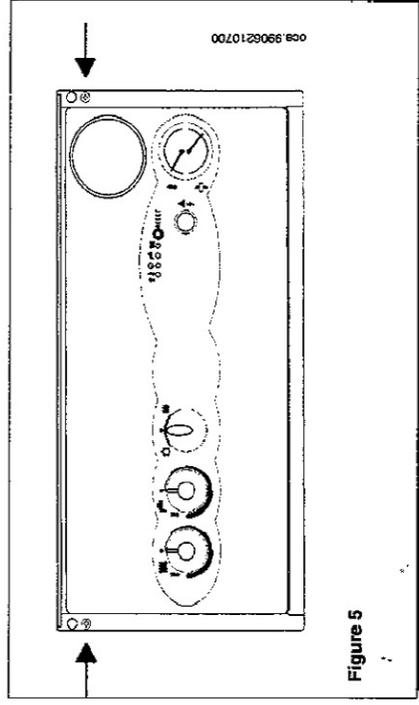


Figure 5

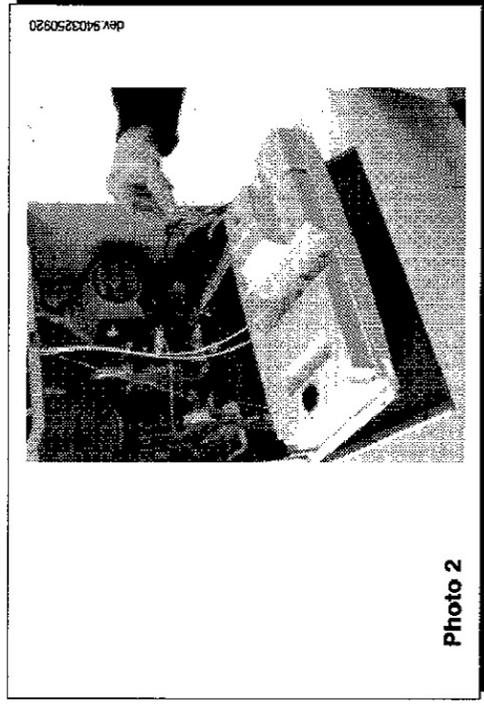


Photo 2

Le fusible instantané de 2 A est incorporé dans le bornier d'alimentation (extraire le porte-fusible de couleur noire pour le contrôle et/ou le remplacement).

- (L) = phase marron
- (N) = neutre bleu
- (≠) = terre jaune-vert
- (1) (2) = contact pour thermostat d'ambiance

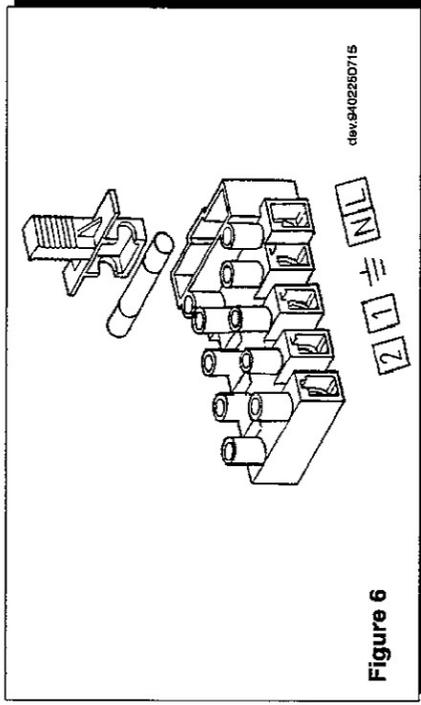


Figure 6

Raccordement du thermostat d'ambiante

- * accéder au bornier d'alimentation (figure 6) selon la description du chapitre précédent;
- * enlever le shunt présent sur les bornes (1) et (2);
- * introduire le câble à deux conducteurs à travers le passe-câble puis le connecter à ces deux bornes.

Note: On ne doit pas utiliser de thermostat d'ambiance ayant une résistance anticipatrice. S'assurer qu'il n'y ait pas de tension aux extrémités des deux fils de connexion.

Raccordement de l'horloge de programmation

- * enlever les deux vis qui fixent le tableau de commande à la chaudière puis le faire basculer vers le bas (figure 5 de la page 9);
- * enlever les 5 vis de fixation du capot du tableau de commande puis le faire basculer vers le haut;
- * connecter le moteur du programmeur au bornier de la carte électronique principale (bornes 3 et 4 de la figure 8);
- * connecter le contact de déviation du programmeur aux bornes (1 et 2) de ce bornier en enlevant le pont existant.

Pour brancher correctement l'horloge de programmation, s'aider également du schéma électrique indiqué à la page 18.
Si le programmeur utilisé est du type à batterie, sans alimentation, laisser libres les bornes (3 et 4) du bornier cité.

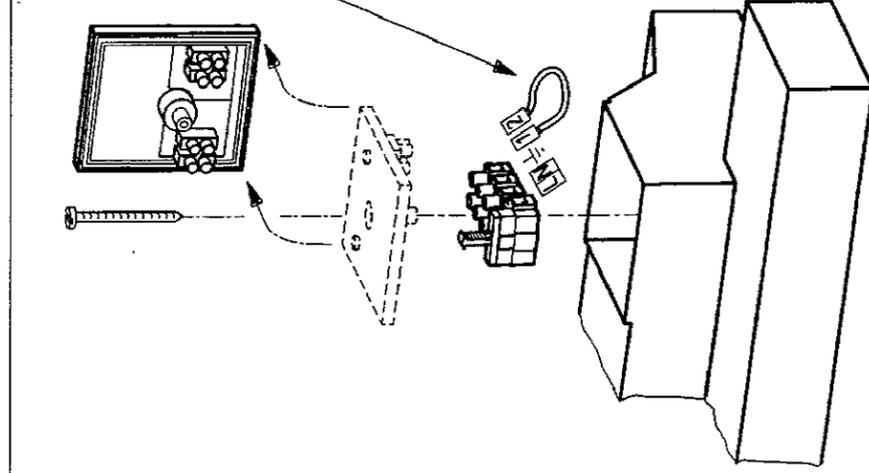


Figure 7

Raccordement du télécontrôle

(accessoire fourni en option)

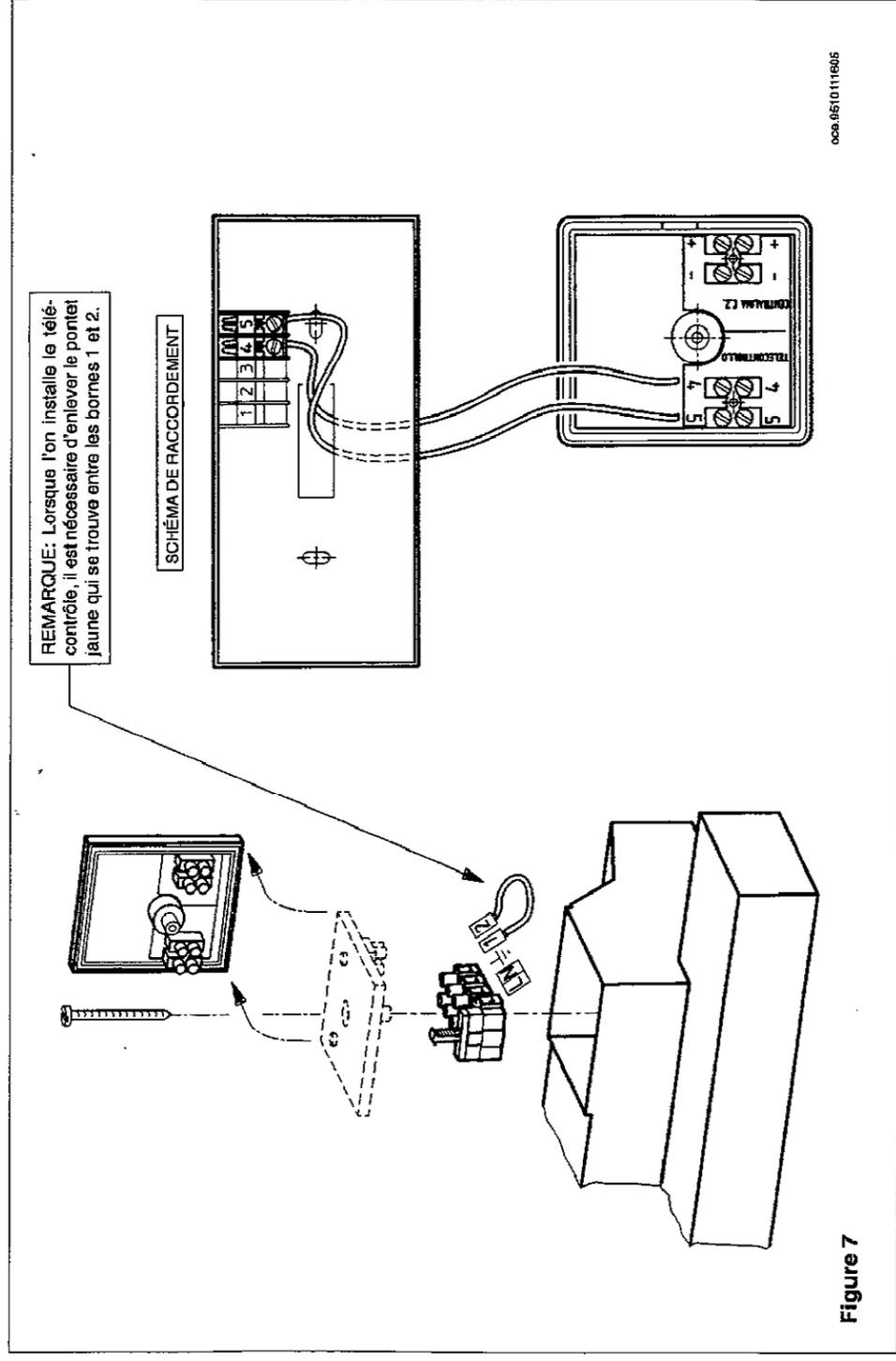
L'appareil est prévu pour être raccordé à une unité de télécontrôle, fournie en option par **BAXI**, et capable de gérer et de visualiser à distance les fonctions suivantes:

A) télécontrôle: commutation off-été-hiver; sélection température eau chauffage et sanitaire;

B) thermostat à horloge ambiant à 2 niveaux: sélection des températures ambiantes de jour et de nuit.

Pour utiliser ce composant, il est nécessaire de glisser, entre la carte de modulation (connecteur M13, figure 8) et le bornier du télécontrôle (bornes 4 et 5, figure 7), une carte interface fournie elle aussi en tant qu'accessoire. Le raccordement électrique à la chaudière est réalisé en utilisant deux conducteurs présentant une section minimale de 0,5 mm² et une longueur maximale de 50 m. Le pôle positif doit être raccordé à la borne 5 et le pôle négatif, à la borne 4 (voir schéma de raccordement). Si le raccordement est effectué sans respecter la polarité, le télécontrôle ne subit aucun dommage, mais il ne peut pas fonctionner.

Il est possible d'activer les commandes du télécontrôle en mettant le sélecteur (situé sur le tableau de commande de la chaudière) sur la position . Alors, les commandes sont exclues sur le tableau de la chaudière. La commutation été/hiver et le réglage des températures d'eau de chauffage et sanitaire doivent être effectués sur l'unité de télécontrôle. Pendant la marche, les voyants qui, sur le tableau de commande de la chaudière, indiquent si le fonctionnement est sur eau de chauffage ou sanitaire clignotent.



Pour toute information plus détaillée sur l'utilisation et le montage du télécontrôle et de la carte interface, voir les notices techniques des différents accessoires.

A) Remplacement des injecteurs

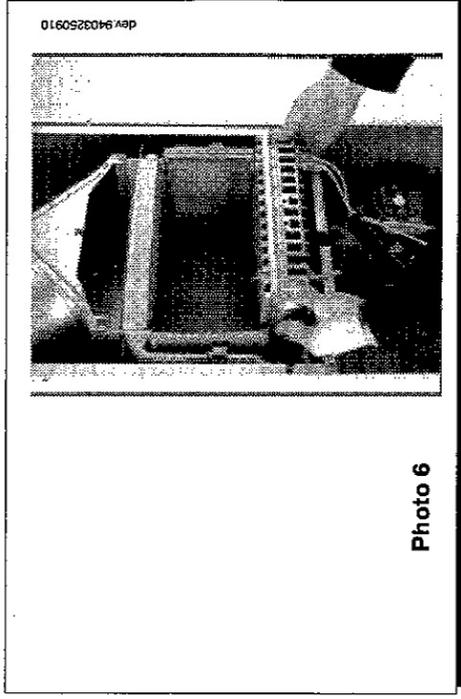
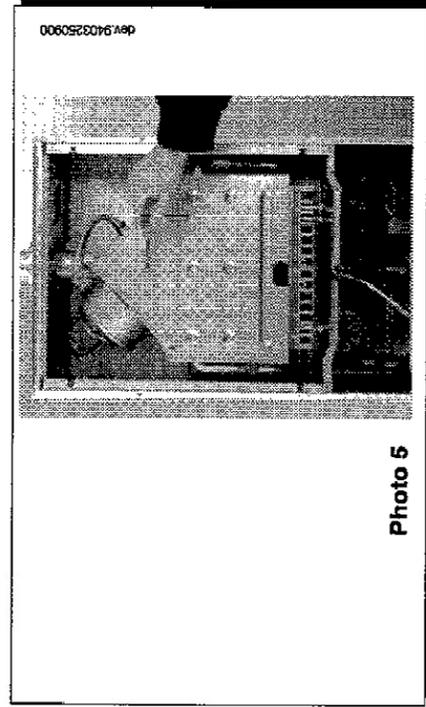
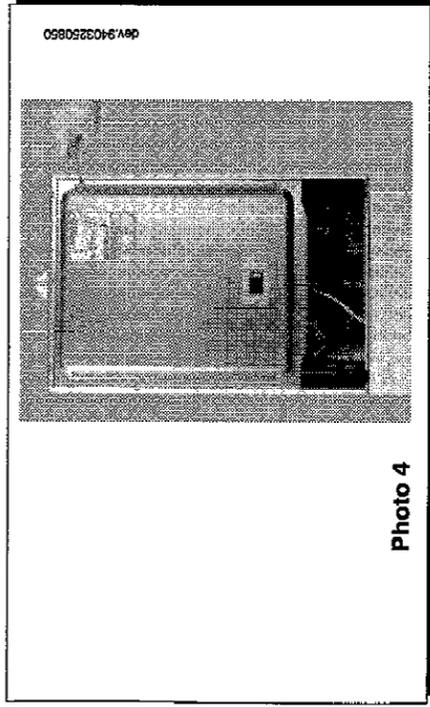
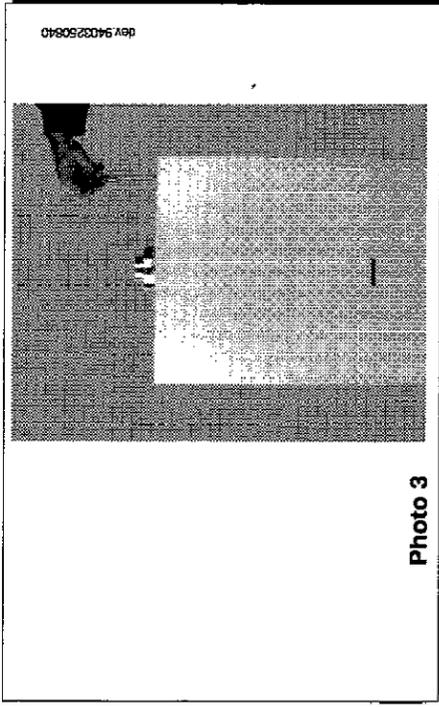
- * dévisser les deux vis qui fixent le panneau avant sur la chaudière puis enlever le panneau (photo 3);
- * dévisser les 4 vis qui fixent le panneau avant de la chambre étanche puis enlever le panneau (photo 4);
- * dévisser les 5 vis qui fixent le panneau avant sur la chambre de combustion, puis enlever le panneau (photo 5);
- * déboîter soigneusement le brûleur principal de son logement (photo 6);
- * remplacer les injecteurs du brûleur et bien les visser à fond afin d'éviter les fuites de gaz.

B) Remplacement du diaphragme

- * enlever le tube d'alimentation du gaz qui relie la nourrice à la vanne gaz;
- * pour passer au GPL, enlever en le dévissant le diaphragme de la vanne gaz. Pour passer du GPL au gaz naturel, monter le diaphragme (voir tableau 3 page 13).

C) Changement de tension au modulateur

- * enlever les 5 vis de fixation du capot du tableau de commande puis le faire basculer vers le haut;
- * positionner le pont du connecteur "changement de gaz", dans le secteur MET pour le gaz naturel ou dans le secteur GPL pour le gaz liquide (figure 8 de la page 11).



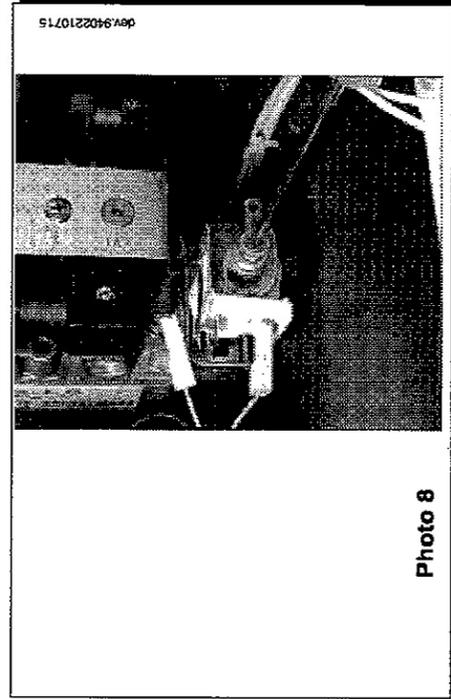
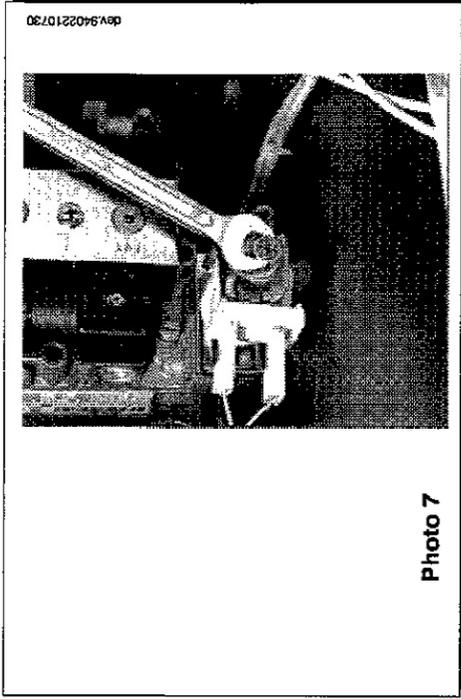
D) Étalonnage du régulateur de pression

Réglage de la puissance nominale:

- * raccorder un manomètre, si possible à eau, à la prise de pression présente sur le tube de la nourrice;
- * ouvrir le robinet gaz et tourner le commutateur (3) de la figure 10 afin de mettre la chaudière en position ETE (☀️);
- * ouvrir un robinet de puisage de l'eau sanitaire de manière à obtenir un débit d'au moins 10 litres par minute;
- * enlever le couvercle du modulateur;
- * régler la vis en laiton du tube (photo 7) jusqu'à ce qu'on obtienne les valeurs de pression indiquées dans le tableau 1 de la page 13;
- * s'assurer que la pression dynamique d'alimentation de la chaudière, mesurée au niveau de la prise de pression (16) de la vanne gaz (figure 9 de la page 11) soit correcte.

Réglage de la puissance réduite:

- * débrancher le câble d'alimentation du modulateur et dévisser la vis rouge (photo 8) jusqu'à ce qu'on atteigne la valeur de pression correspondant à la puissance réduite (voir tableau 1 de la page 13);
- * connecter de nouveau le câble;
- * monter le couvercle du modulateur puis sceller la vis de fixation.



D3) Vérifications finales

* tourner le bouton (3) sur la position (0) et réaliser un nouvel allumage de vérification. En cas d'interruption incomplet, manoeuvrer le potentiomètre RLA (page 11);

* le commutateur (3) étant en position HIVER (0), s'assurer que la puissance en fonction chauffage est celle qui est requise par l'installation, et si besoin est manoeuvrer le potentiomètre MAXRISC (page 11). Voir le tableau 1 concernant la pression nécessaire au niveau du brûleur;

* appliquer la plaque signalétique additive fournie avec l'appareil et indiquant le type de gaz et l'étalement opéré.

Tableau pression au niveau du brûleur - puissance selon le type de gaz

Tableau 1

mbar G.20	mbar G.25	mbar G.30	mbar G.31	kW	kcal/h	Puissance utile minimale
0,8	1,5	3,4	5,9	9,3	8.000	
1,2	2,1	5,3	7,3	10,5	9.000	
1,7	2,8	6,6	8,8	11,6	10.000	
2,3	3,4	8,0	10,7	12,8	11.000	
3,0	4,0	9,5	12,7	14,0	12.000	
3,6	4,7	11,2	14,9	15,1	13.000	
4,2	5,5	13,0	17,3	16,3	14.000	
4,8	6,3	14,9	19,9	17,4	15.000	
5,5	7,2	17,0	22,6	18,6	16.000	
6,2	8,1	19,1	25,5	19,8	17.000	
7,0	9,1	21,5	28,6	20,9	18.000	
7,8	10,1	23,9	31,9	22,1	19.000	
8,6	11,2	26,5	35,3	23,3	20.000	

1 mbar = 10,197 mm CE

28 FF

mbar G.20	mbar G.25	mbar G.30	mbar G.31	kW	kcal/h	Puissance utile minimale
1,0	1,7	2,5	5,1	9,3	8.000	
1,4	1,9	3,5	5,7	10,5	9.000	
1,9	2,2	4,6	6,6	11,6	10.000	
2,3	2,7	5,6	7,4	12,8	11.000	
2,7	3,2	6,6	8,8	14,0	12.000	
3,2	3,8	7,8	10,4	15,1	13.000	
3,7	4,4	9,0	12,0	16,3	14.000	
4,2	5,0	10,4	13,8	17,4	15.000	
4,8	5,7	11,8	15,7	18,6	16.000	
5,4	6,5	13,3	17,7	19,8	17.000	
6,1	7,3	14,9	19,9	20,9	18.000	
7,5	9,0	18,4	24,5	23,3	20.000	
8,3	9,9	20,3	27,0	24,4	21.000	
9,1	10,8	22,3	29,7	25,6	22.000	
9,9	11,8	24,3	32,4	26,7	23.000	
10,8	12,9	26,5	35,3	28,0	24.000	

1 mbar = 10,197 mmCE

Tableau 2

Consommations de gaz (15°C - 1013 mbar) 23 FF		Débit max	Débit mini.
G.20 (GN H - Lacoq)	34,02 MJ/m ³ sous 20 mbar	2,73 m ³ /h	1,12 m ³ /h
G.25 (GN L - Groningue)	29,25 MJ/m ³ sous 25 mbar	3,17 m ³ /h	1,30 m ³ /h
G.30 (BUTANE)	45,6 MJ/Kg sous 28 mbar	2,04 kg/h	0,84 kg/h
G.31 (PROPANE)	46,3 MJ/Kg sous 37 mbar	2,00 kg/h	0,82 kg/h

Consommations de gaz (15°C - 1013 mbar) 28 FF		Débit max	Débit mini.
G.20 (GN H - Lacoq)	34,02 MJ/m ³ sous 20 mbar	3,29 m ³ /h	1,12 m ³ /h
G.25 (GN L - Groningue)	29,25 MJ/m ³ sous 25 mbar	3,82 m ³ /h	1,30 m ³ /h
G.30 (BUTANE)	45,6 MJ/Kg sous 28 mbar	2,45 kg/h	0,84 kg/h
G.31 (PROPANE)	46,3 MJ/Kg sous 37 mbar	2,42 kg/h	0,82 kg/h

Tableau 3

Diamètre injecteurs et diaphragmes 23 FF		Nb.	Diamètre injecteurs	Diamètre diaphragme
		15	G.20 - G.25 1,18 mm	G.30 - G.31 0,69 mm
		1	4,45 mm	—

Diamètre injecteurs et diaphragmes 28 FF		Nb.	Diamètre injecteurs	Diamètre diaphragme
		15	G.20 - G.25 1,25 mm	G.30 - G.31 0,74 mm
		1	5,4 mm	—

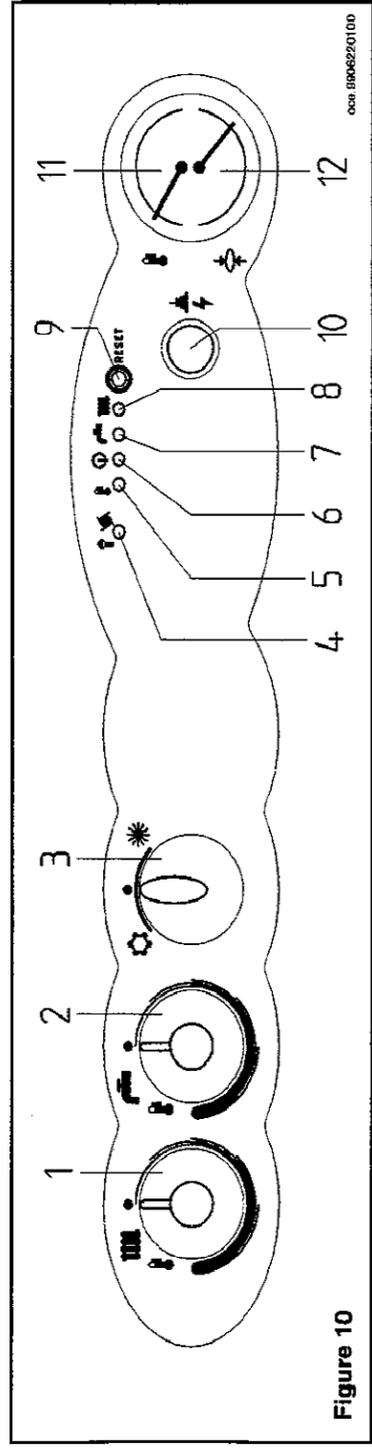


Figure 10

code: 890622/0100

Dispositifs de réglage et de sécurité

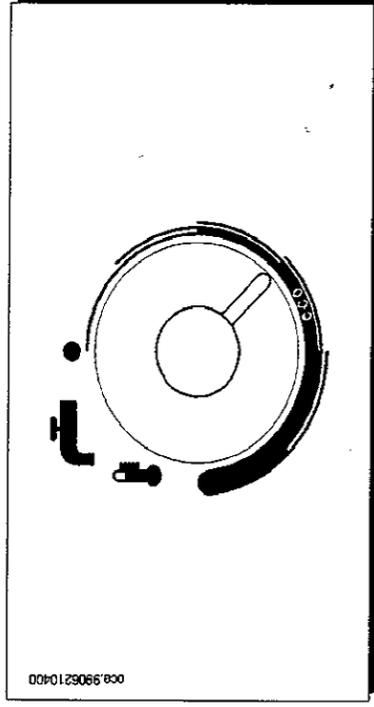
La chaudière est construite conformément à toutes les préconisations contenues dans les Normes européennes de référence. Elle est notamment équipée des dispositifs suivants:

* Potentiomètre de réglage chauffage
Ce dispositif règle la température maximum de l'eau du circuit de chauffage. Il peut être programmé entre un minimum de 30°C et un maximum de 85°C.

Pour augmenter la température, tourner le bouton (1) dans le sens des aiguilles d'une montre et vice versa pour la diminuer.

* Potentiomètre de réglage de l'eau sanitaire
Ce dispositif règle la température maximum de l'eau sanitaire. Il peut être programmé entre un minimum de 35°C pour les débits d'eau supérieurs à 5 litres/mn, et un maximum de 65°C.

Pour augmenter la température tourner le bouton (2) dans le sens des aiguilles d'une montre et vice versa pour la diminuer.



Nous vous conseillons, pour économiser l'énergie, de positionner le bouton comme dans la figure ci-dessus. En hiver, il faudra probablement augmenter la température de l'eau en fonction des valeurs désirées.

* Modulation électronique de la flamme

Suivant le positionnement des boutons des dispositifs de réglage de la température chauffage (1) et sanitaire (2), la régulation de la chaudière règle la puissance du brûleur en fonction des conditions réelles de l'échange thermique.

* Pressostat air

Ce dispositif permet le fonctionnement du brûleur seulement si le circuit des fumées fonctionne parfaitement. Au cas contraire la chaudière se met en attente et le voyant (4) sera allumé d'une façon permanente.

Note: L'allumage du voyant (4) pendant la phase d'allumage de la chaudière est lié à la vérification automatique du fonctionnement correct de l'extracteur par l'intermédiaire du pressostat de l'air. Seul l'allumage permanent de ce voyant indique une anomalie:

- ventouse obstruée
- venturi obstrué
- extracteur bloqué
- raccord venturi-pressostat interrompu

Il est interdit de mettre ce dispositif hors-service.

* Thermostat de sécurité de surchauffe

Ce dispositif dont le capteur est placé au départ du chauffage interrompt l'arrivée de gaz au brûleur principal en cas de surchauffe de l'eau contenue dans le circuit primaire. Dans ces conditions la chaudière est mise en sécurité et ce n'est qu'après avoir éliminé le problème qui a provoqué l'intervention du thermostat qu'il est possible de répéter l'opération d'allumage en réarmant sur le bouton-poussoir (9).

Il est interdit de mettre ce dispositif hors-service.

* Détection de flamme par ionisation

L'électrode de détection, placée dans la partie gauche du brûleur, garantit la sécurité en cas de manque de gaz ou d'interallumage incomplet du brûleur principal.

Dans ces conditions la chaudière est mise en sécurité. Il faut appuyer sur le bouton-poussoir (10) pour rétablir les conditions de fonctionnement normal.

* Pressostat différentiel hydraulique

Ce dispositif (20) monté sur le groupe hydraulique permet de n'allumer le brûleur principal que si la pompe est en état de fournir la hauteur d'élévation nécessaire. Il sert à protéger le corps de chauffe contre un manque d'eau éventuel ou le blocage de la pompe.

* Postcirculation pompe

La postcirculation de la pompe, obtenue par gestion électronique, dure 5 minutes et est activée dans la fonction chauffage, après la coupure du brûleur principal, par l'intervention du thermostat d'ambiance.

* Dispositif antigel (circuit de chauffage)

La chaudière dispose d'un système antigel automatique. Lorsque la température de départ chauffage est inférieure à 5°C, la chaudière se met en fonctionnement jusqu'à obtenir une température de départ de 30°C. Cette fonction est opérationnelle si la chaudière est alimentée électriquement, le commutateur (3) n'est pas sur la position (0), il y a du gaz, et la pression de l'installation est suffisante.

* Antiblocage pompe

S'il n'y a pas de demande de chaleur en fonction chauffage et/ou en fonction sanitaire pendant 24 heures consécutives, la pompe se met en marche automatiquement pendant 1 minute.

Cette fonction est opérationnelle si la chaudière est alimentée électriquement, et si le commutateur (3) n'est pas sur la position (0).

* Sonde CTN pour relever la température

En cas d'avarie au niveau de la sonde CTN du circuit de chauffage placée au départ de l'installation, la chaudière ne démarre plus même si on puise de l'eau sanitaire.

En cas d'avarie au niveau de la sonde CTN du circuit sanitaire placée sur le groupe hydraulique, la chaudière ne démarre plus en puisage sanitaire, mais elle fonctionne correctement en fonction chauffage.

* Soupape de sécurité hydraulique (circuit de chauffage)

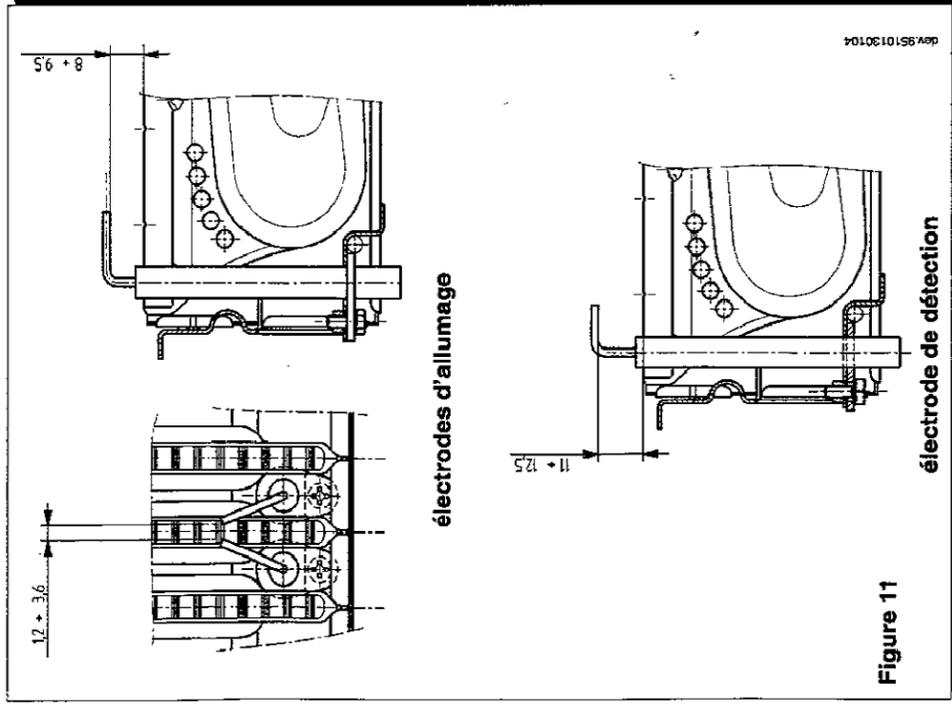
La soupape de sécurité chauffage est tarée à 3 bars et empêche la pression du circuit chauffage de dépasser cette valeur.

Il est conseillé de raccorder la soupape de sécurité à un pot de purge. Il est interdit de l'utiliser pour vider le circuit de chauffage.

* Compatibilité électromagnétique (filtre antiparasites radiotélévisés)

La chaudière est équipée d'un filtre spécial contre les antiparasites radiotélévisés du type "LC" conformément aux préconisations de la Directive Communautaire 92/31/CEE.

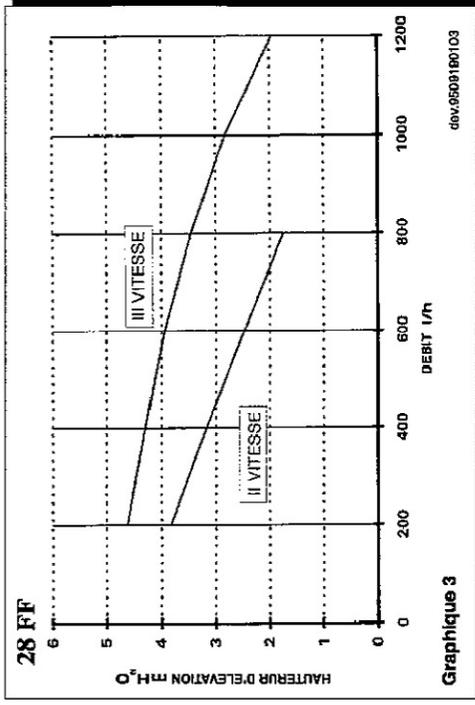
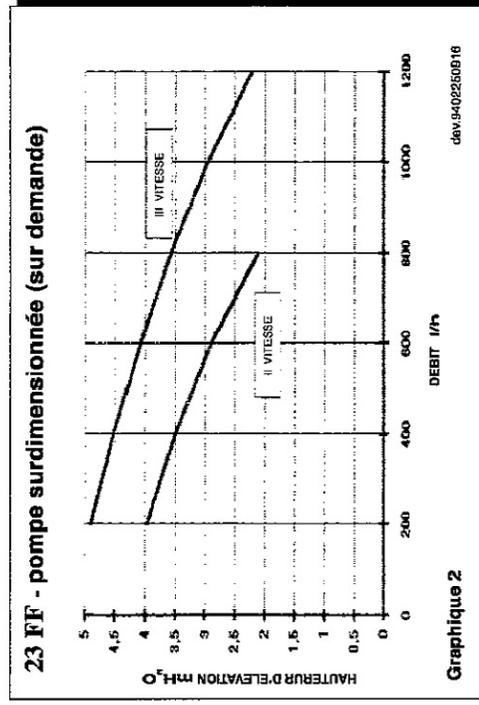
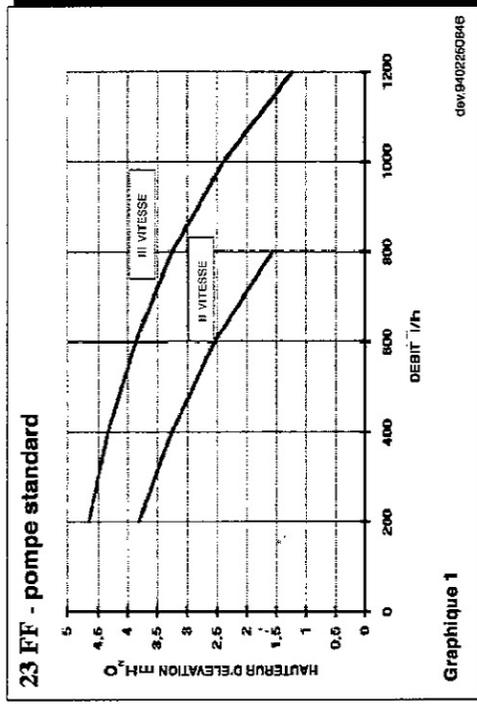
Positionnement des électrodes d'allumage et de détection de flamme



Caractéristiques de la pompe de circulation

La pompe utilisée est du type à grande hauteur d'élévation et convient sur n'importe quel type d'installation de chauffage monotube ou bitube. Le dégazeur incorporé dans le corps de la pompe permet une purge rapide de l'installation de chauffage.

La pompe montée sur la chaudière est prévue pour fonctionner à vitesse maximum (III). Il ne faut pas utiliser la première vitesse étant donné que dans ce cas la caractéristique de débit/hauteur d'élévation n'est pas suffisante dans les conditions normales d'utilisation.



Vérification des paramètres de combustion

Pour mesurer le rendement de la combustion et le niveau d'hygiène des produits de combustion, la chaudière est équipée de deux prises situées sur le raccord concentrique et destinées à cet usage spécifique.

Une prise est raccordée au circuit d'évacuation des fumées et permet de relever le niveau d'hygiène des produits de combustion ainsi que le rendement de la combustion. L'autre est raccordée au circuit d'aspiration de l'air comburant dans lequel on peut contrôler la remise en circulation éventuelle des produits de combustion dans le cas de conduits coaxiaux. Dans la prise raccordée au circuit des fumées on peut relever les paramètres suivants:

- * température des produits de combustion;
 - * concentration d'oxygène (O₂) ou d'anhydride carbonique (CO₂);
 - * concentration d'oxyde de carbone (CO).
- Dans le cas de conduits concentriques, la température de l'air comburant doit être relevée dans la prise raccordée au circuit d'aspiration de l'air.

Groupe hydraulique

Le groupe hydraulique a été étudié pour simplifier les opérations de raccordement tout en garantissant un haut niveau de fiabilité à l'appareil. Ce groupe est composé des éléments suivants:

- * vanne à trois voies (18);
- * groupe priorité sanitaire (19) de grande sensibilité (pression dynamique 0,2 bar et débit 2,5 litres/minute);
- * pressostat différentiel hydraulique (20);
- * débitstat équipé de filtre (21).

Les dispositifs suivants y sont raccordés:

- * by-pass automatique à grand débit (22) afin de protéger la chaudière en cas de pertes de charges élevées au niveau de l'installation de chauffage ou de présence de robinets thermostatiques;
- * échangeur sanitaire du type à plaques en acier inox, ayant un pouvoir d'échange thermique élevé (23);
- * robinet de vidange chaudière (25);
- * soupape de sécurité (26).

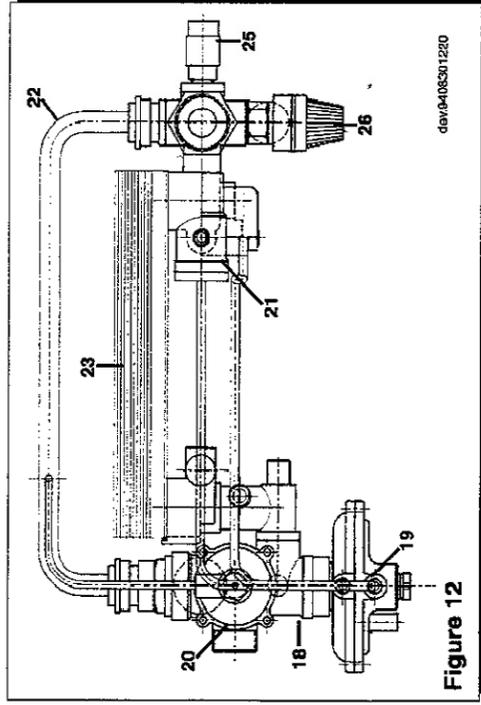


Figure 12

Démontage de l'échangeur sanitaire

On peut facilement démonter l'échangeur sanitaire à l'aide d'un tournevis normal en procédant comme indiqué ci-dessous:

- * enlever les deux vis supérieures de fixation du panneau avant (photo 3 de la page 12);
- * enlever les deux vis de fixation du tableau de commande puis le faire tourner vers le bas (figure 5 de la page 9);
- * vider l'installation, en se limitant si possible à la chaudière, **grâce au robinet de vidange** (25 figure 12);
- * vider l'eau contenue dans le circuit sanitaire;
- * enlever les deux vis de fixation (visibles sur la face avant) de l'échangeur sanitaire puis le déboîter de son logement (photo 9).

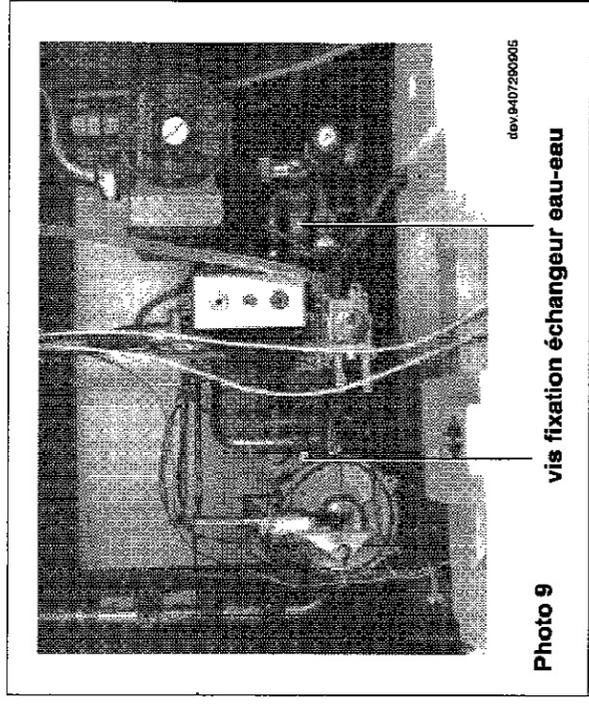


Photo 9

vis fixation échangeur eau-eau

En cas de remplacement et/ou de nettoyage des bagues d'étanchéité "R" du groupe hydraulique, utiliser uniquement la Molykote 111.

Nettoyage du calcaire dans le circuit sanitaire

Démonter l'échangeur eau-eau, comme d'après la description faite au paragraphe suivant, puis le nettoyer à part. De plus, il est conseillé de détartrer le logement de la sonde CTN sur le circuit sanitaire.

Il est conseillé de nettoyer l'échangeur et/ou le circuit sanitaire à l'aide des produits Cillit FFW-AL ou Benckiser HF-AL.

Dans les régions où la dureté de l'eau dépasse 25°F (1°F = 10 mg de carbonate de chaux par litre d'eau), il est conseillé d'installer un doseur de polyphosphates ou un système équivalent conformément aux réglementations en vigueur.

Nettoyage des filtres eau froide

La chaudière est équipée de deux filtres eau froide, dont l'un est placé sur le robinet d'arrivée de l'eau froide (14) et l'autre sur le groupe hydraulique.

D'habitude, il suffit de nettoyer seulement le premier. Pour nettoyer le filtre placé sur le groupe hydraulique, procéder de la manière suivante:

- * accéder au groupe hydraulique comme indiqué dans le chapitre précédent;
- * vider l'eau contenue dans le circuit sanitaire;
- * enlever les deux tubes de raccordement (figure 11) entre le groupe sanitaire (19) et le débitstat (21);
- * dévisser l'écrou présent sur le débitstat;
- * déboîter le capteur de son logement ainsi que le filtre correspondant;
- * éliminer les impuretés éventuellement présentes.

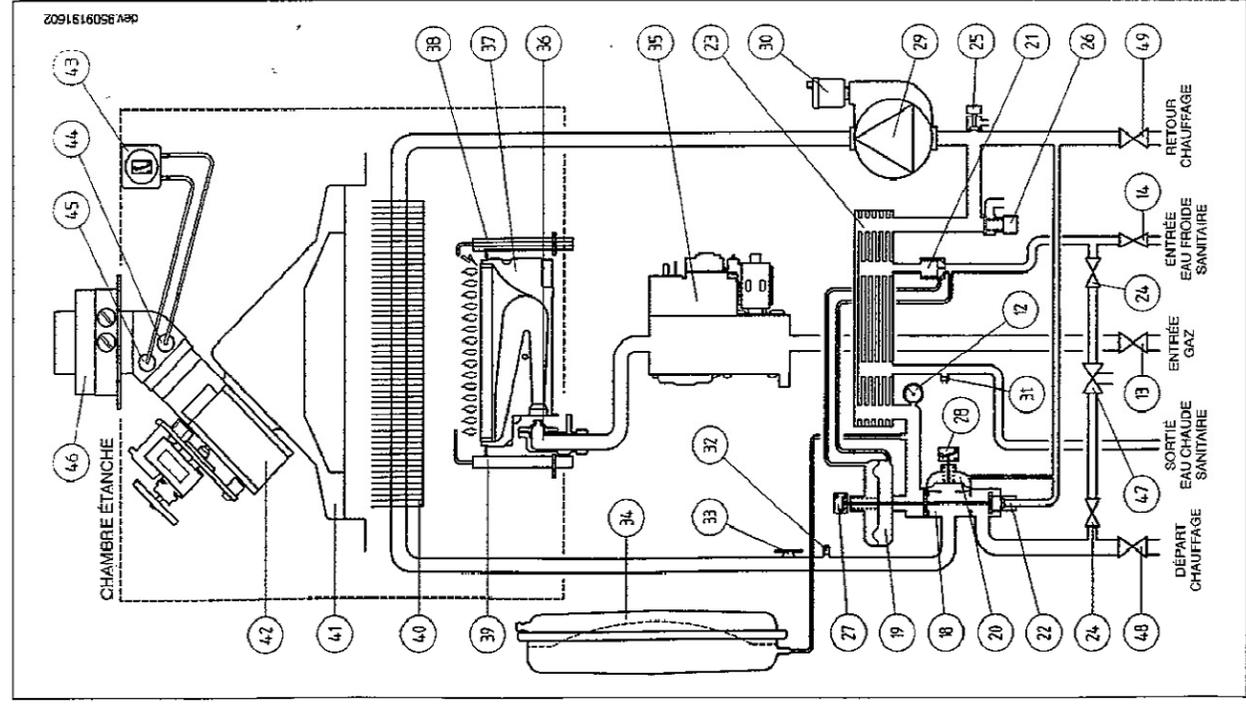
Démontage du corps de chauffe

On peut facilement démonter le corps de chauffe par l'avant, sans devoir enlever les conduits d'évacuation et d'aspiration, en procédant de la manière suivante:

- * enlever les deux vis supérieures de fixation du panneau avant (photo 3 de la page 12);
- * enlever les deux vis de fixation du tableau de commande puis le faire basculer vers le bas (figure 5 de la page 9);
- * vider l'installation, en se limitant si possible à la chaudière, au moyen du robinet de vidange;
- * dévisser les 4 vis qui fixent le panneau avant de la chambre étanche puis enlever le panneau (photo 4 de la page 12);

- * enlever les 5 vis de fixation du panneau avant sur la chambre de combustion (photo 5 de la page 12);
- * enlever les deux vis du boîtier des fumées sur la paroi arrière de la chambre étanche;
- * désolidariser les petits tubes de raccordement au pressostat des prises de pression du coude en aluminium;
- * desserrer les deux vis du joint de fixation du coude en aluminium sur le raccord concentrique, puis déplacer celui-ci vers le haut;
- * extraire légèrement le boîtier des fumées puis débrancher les câbles de branchement électrique du ventilateur;
- * extraire complètement l'ensemble conduit des fumées - ventilateur;

Schéma fonctionnel circuits



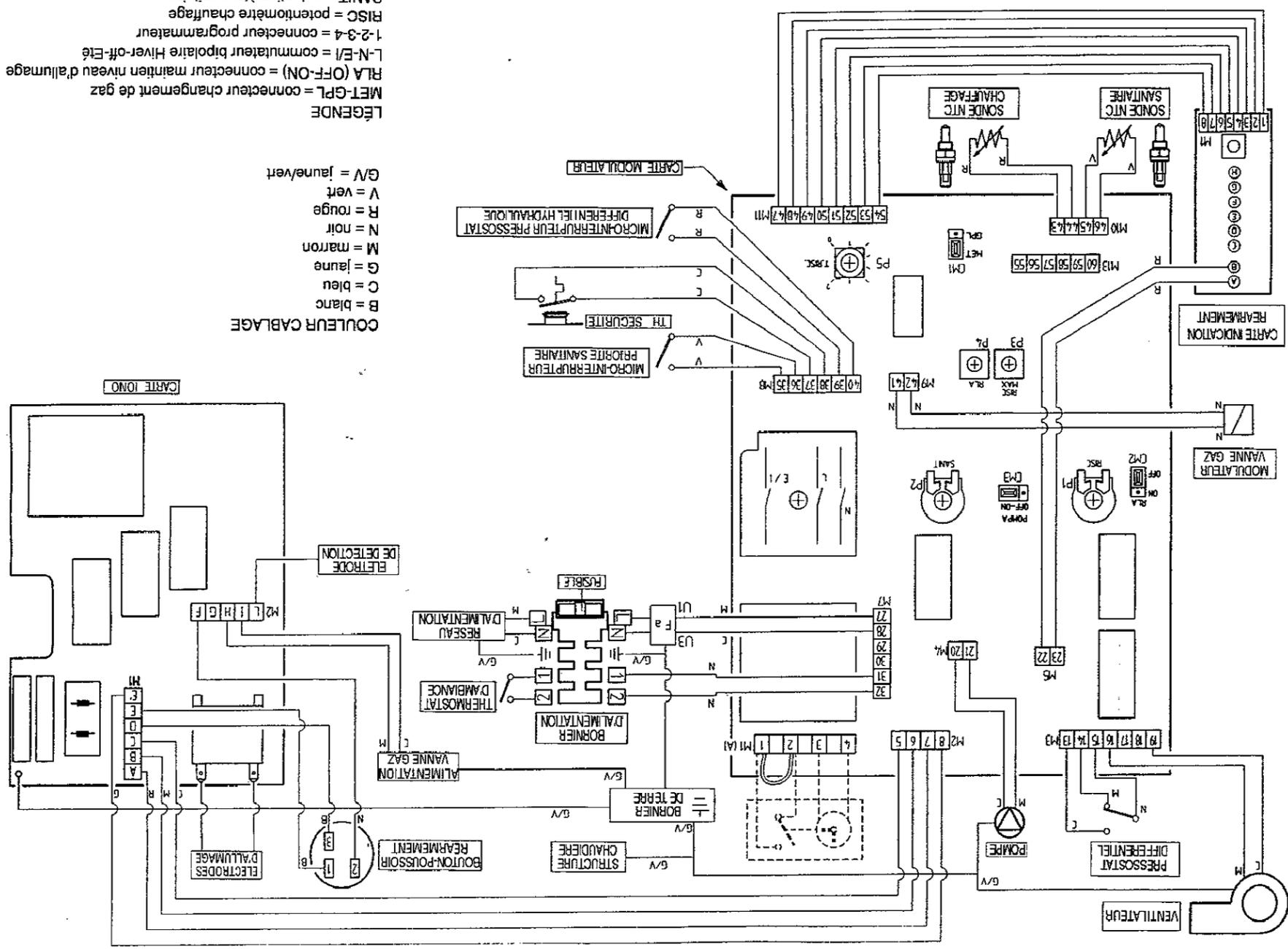
Légende:

- 12 manomètre
- 13 robinet gaz
- 14 robinet arrivée eau équipé de filtre
- 18 vanne à trois voies
- 19 groupe priorité sanitaire
- 20 pressostat différentiel hydraulique
- 21 débitat avec filtre
- 22 by-pass automatique
- 23 échangeur sanitaire à plaques
- 24 robinets de remplissage chaudière
- 25 robinet de vidange chaudière
- 26 soupape de sécurité
- 27 micro-interrupteur priorité sanitaire
- 28 micro-interrupteur pressostat différentiel hydraulique
- 29 pompe avec séparateur d'air
- 30 dégazeur
- 31 sonde CTN sanitaire
- 32 sonde CTN chauffage
- 33 thermostat de sécurité
- 34 vase expansion
- 35 vanne gaz
- 36 rampe gaz avec injecteurs
- 37 brûleur principal
- 38 électrodes d'allumage
- 39 électrode de détection
- 40 corps de chauffe
- 41 boîtier de fumées
- 42 ventilateur
- 43 pressostat air
- 44 prise de pression positive
- 45 prise de pression négative
- 46 raccord concentrique
- 47 disconnecteur
- 48 robinet départ chauffage
- 49 robinet retour chauffage

Les dispositifs correspondant aux numéros de 1 à 11 se trouvent sur la figure 10 de la page 13 (tableau de commande)

Les numéros 15, 16 et 17 se trouvent sur la figure 9 de la page 11 (vanne gaz)

Schéma connexion connecteurs



Caractéristiques techniques

	23 FF	28 FF
Débit calorifique nominal	kW	28 FF
Débit calorifique minimal	kW	31,1
Puissance utile nominale	kW	10,6
Puissance utile minimale	kW	23,3
Rendement direct nominal	%	28,0
		9,3
		90,3
Pression maximum eau circuit thermique	bar	3
Capacité vase d'expansion	l	8
Pression du vase d'expansion	bar	0,5
Pression maximum eau circuit sanitaire	bar	8
Pression minimum dynamique eau circuit sanitaire	bar	0,2
Débit minimum eau sanitaire	l/min	2,5
Débit spécifique(*) $\Delta T=30\text{ }^{\circ}\text{C}$	l/min	10,5
Diamètre conduit buse des fumées concentrique	mm	60
Diamètre conduit air concentrique	mm	100
Type de gaz		naturel / liquide
Pression d'alimentation gaz naturel	mbar	20/25
Pression d'alimentation gaz liquide	mbar	28/37
Tension d'alimentation électrique	V	220-230
Fréquence d'alimentation électrique	Hz	50
Puissance électrique nominale	W	170
Poids net	kg	44,5
Dimensions	mm	900
	mm	450
	mm	355
Indice de protection contre l'humidité et la pénétration de l'eau		IP X4D
		IP X4D

(*) Conformément à la réglementation prEN 625

1000 W = 860 kcal/h

1 mbar = 10,197 mm H₂O

Les descriptions et caractéristiques figurant sur ce document sont données à titre d'information et non d'engagement. En effet, soucieux de la qualité de nos produits, nous nous réservons le droit d'effectuer, sans préavis, toute modification ou amélioration.

BAXI

1, rue Andersen
67870 BISCHOFFSHEIM
Tel. 03 88 49 27 57
Fax. 03 88 50 49 10

cod. 921.235.1